

Association VENT de DISCORDE
SITE EOLIEN DES LANDES DE CAMBOCAIRE
NOYAL-MUZILLAC

**« aucune préconisation ne peut atténuer les inconvénients
causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage »**

PREMIER BILAN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'enquête publique que nous avons annoncée dans la dernière parution des Infos du Pays Gallo, relative au site éolien des Landes de Cambocaire à NOYAL-MUZILLAC, l'Association Vent de Discorde tient à remercier les nombreux participants à cette enquête.

Sur le site de la Préfecture du MORBIHAN - 147 contributions ont été enregistrées – 32 en mairie de NOYAL-MUZILLAC – aucune information concernant les éventuelles contributions déposées dans les mairies concernées par cette enquête ...

En très grande majorité les personnes ont demandé l'application des décisions de justice, sachant « aucune préconisation ne peut atténuer les inconvénients causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage » la suite logique voudrait que ce site soit démantelé.

Demandes qui nous confortent dans notre action en justice et nous invitent à ne rien lâcher !

Nous sommes maintenant dans l'attente – d'une date d'audience devant la cour administrative d'appel de NANTES – du rapport et des conclusions de l'enquêtrice publique qui pourrait entraîner une nouvelle décision du Préfet...

Nous espérons que 2024 débutera avec une nouvelle reconnaissance de notre dossier par la justice qui permettrait de mettre enfin un frein aux prétentions de ce promoteur !

Nous remercions la rédaction des Infos du Pays Gallo pour son accueil sur son site Internet, qui permet de nous exprimer sur l'avancée de notre dossier.

Nous ne manquerons pas de faire un prochain point de l'avancée judiciaire de ce site éolien.

A tous JOYEUX NOEL !!! BONNE ANNEE 2024 !!!

Mesdames Raymonde LE BARS et Brigitte CHOBE
Ventdediscordemail.com